50-464
52-596
Digest of Anti-Slip

Slip

SWISS 1898

Brevet N° 15981.
1 feuille.

27 janvier 1898.

SWISS 464

LISTED

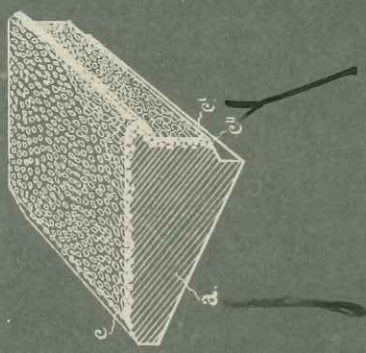

DEC 17 1919

DEC 17 1919

UNITED STATES
WASHINGTON, D. C.,

CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LIBRARY
U. S. PATENT OFFICE
OCT 31 1898

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 15981 27 janvier 1898, 7¾ h., p. **Classe 5**

D. JANZI, à St-IMIER (Suisse).

Marche d'escalier à base de ciment, perfectionnée.

Les marches d'escalier en ciment comprimé telles qu'elles ont été construites jusqu'ici, ont l'avantage d'être d'un emploi plus économique que celles en granit, en roc ou autre pierre, tout en étant d'une résistance à la rupture suffisante. L'inconvénient principal de l'emploi du ciment pour les marches d'escalier, réside surtout dans le fait de l'usure rapide des surfaces sur lesquelles on pose le pied; en outre, les taches de matière graisseuse y sont très apparentes, vu la nature poreuse du ciment.

La marche d'escalier qui fait l'objet de mon invention et dont une forme d'exécution est représentée à titre d'exemple en perspective au dessin ci-joint, le bout de la marche étant figuré coupé, possède tous les avantages de la pierre et ceux du ciment; sa base *a* est faite de ciment de bonne qualité, et ses surfaces supérieure et de front sont formées de petites pierres dures *C C' C''*... (cailloux, morceaux de pierre dure) logées dans le ciment; ces surfaces sont usées partiellement par un procédé quelconque mettant à nu la texture des petites pierres dures. Ces surfaces peuvent être polies et produisent alors un très bel effet, assez semblable aux mosaïques.

On peut se borner à garnir de petites pierres dures seulement la surface supérieure de la marche.

Cette marche d'escalier non seulement présente un aussi bel aspect, mais résiste aussi bien à l'usure que les escaliers en roc ou en granit.

En Résumé,

Je revendique comme constituant mon invention: Une marche d'escalier en ciment, dont au moins la surface supérieure est garnie de petites pierres dures maintenues dans la masse du ciment, et présentant des parties planes, en substance comme décrit, à fleur de la surface.

D. JANZI.

Mandataire: A. MATHEY-DORET,
à la CHAUX-DE-FONDS.

DEC 17 1919

DEC 17 1919